PARLEMENT DE WALLONIE

BUREAU DU 12 DECEMBRE 2024

Communiqué

En sa réunion de ce jour, le Bureau a examiné des points pour lesquels il a pris les décisions suivantes :

- Statut des parlementaires

  Le Bureau a pris acte des mesures à prendre en application de l'article 13 de la loi du 13 septembre 2023 modifiant la loi du 27 février 2019 relative à l'échange électronique de messages par le biais de l'e-Box pour les employeurs.

- Finances

  Le Bureau a adopté la procédure relative à la validation des frais du Greffier.

- Marchés publics

  1. Le Bureau a décidé de procéder au renouvellement des licences Microsoft 365 du Parlement via l'attribution d'un marché subséquent fondé sur l'accord-cadre attribué par la centrale d'achats Smals.

  2. Le Bureau a décidé de passer un marché public par procédure négociée directe avec publication préalable ayant pour objet la maintenance du système de vidéosurveillance du Parlement.

- Organisation

  Le Bureau a marqué son accord de principe sur la participation de trois membres accompagnés d'un fonctionnaire du Greffe au Réseau parlementaire mondial de l'OCDE organisé à Paris (France) les 5 et 6 février 2025.